



Comité départemental de course d'orientation du Haut-Rhin (CDCO 68)



FFCO : CD 68

SIREN 452 273 071 SIRET 452 273 071 00012

cd.haut-rhin@ffcorientation.fr

Secrétaire

Claudie Grevet
139 rue du Hilsenfirst
68610 Linthal

grevet.claudie@wanadoo.fr

Président

Gilles Baguerey
7 rue des champs
Didenheim
68350 Brunstatt-Didenheim
baguerey@evhr.net

Trésorier

Mauricette Joly
10 rue du Roussillon
68700 Cernay

mauri7ab@free.fr



Procès-verbal provisoire le 29 novembre 2017

Lieu de la réunion : Office municipal des sports, rue des tisserands, 68000 Colmar
Ouverture de la réunion à 19h00

Membres présents :

Claudie Grevet - Mauricette Joly - Gilles Baguerey - Christophe Bernauer – David Moll - Jacques Schmidt-Morgenroth.

Membres excusés :

Eric Bald - Jean Marc Revel (procuration à Claudie Grevet) – Bernard Mortellier (procuration à Gilles Baguerey – Mathieu Harnist (procuration à Mauricette Joly)

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum.
2. Adoption du PV en date 13 septembre.
3. Bilan du passage des balises de couleur (Christophe).
4. Point sur le matériel :
Où en est-on (Jean-Marc).
5. Point sur la trésorerie (Mauricette).
Gref.
6. Point sur le suivi des coureurs par club (David).
7. Compte-rendu réunion cartographique (Bernard).
8. Point sur les licenciés.
9. Résultats sportifs CO pédestre et à CO VTT.
10. Préparation AG 2018 (Extraordinaire et ordinaire) exercice 2018
11. Stage cd 67 68
12. Questions diverses. **Au moins 48 h à l'avance.**
13. Tour de table

1. Vérification des pouvoirs et du quorum.

Pour cette séance, 9 voix sur un total de 10 possibles sont représentées. Le quorum des 2/3 des voix étant atteint le comité directeur peut valablement délibérer.

2. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2017

Le procès-verbal avait été communiqué au préalable aux membres du CD. Le procès-verbal du 13 septembre 2017 est adopté sans modification à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan du passage des balises de couleur.

Ce fut un très bon cru. Les jeunes orienteurs se sont donnés à fond. Ils étaient très motivés pour réussir et très concentrés. Le temps était excellent. Le repas a été très bon.

Chez les garçons 20/21 ont eu la balise de validé et chez les filles 15/17.

Le samedi 16 décembre Un entraînement - type O'Score - sera proposé à partir de 14 h à Didenheim par le COM. Le rendez-vous est fixé à Didenheim salle Saint Gall

Les résultats des balises de couleurs se dérouleront le samedi 16 décembre 2017 à partir de 16h salle St Gall.

4. Point sur le matériel.

Jean-Marc étant absent, le sujet n'a pas été abordé. Toutefois, il faudrait que Jean-Marc fasse remonter au niveau du CD la liste du matériel pour la mettre sur le site du CD permettant aux clubs de voir le matériel disponible.

5. Point sur la trésorerie

Mauricette nous a présenté les comptes.

Il a été décidé d'accorder une aide pour les jeunes du Gref à hauteur d'un tiers de la somme versée. Cette somme sera remboursée directement au club et devra apparaître dans les budgets aide aux jeunes : 613€.

6. Point sur le suivi des coureurs par club

	COM 6803	COC 6804	COBF 6806	TOTAL
1 MD, 3 Epis Colmar	24	41	41	106
2 Sprint 1, Mulhouse	22	39	42	103
3 Sprint 2, Mulhouse	19	38	42	99
4 Sprint 3, Mulhouse	16	36	42	94
5 Sprint 4, Mulhouse	17	39	41	97
6 Sprint 5, Mulhouse	19	36	37	92
7 Sprint Horbourg COC	26	42	30	98
8 MD, Neuland COC	26	47	32	105
9 MD, CdF, SC Barr	18	38	35	91
10MD,Schweighouse COM	26	23	17	66
11 Sprint Barr, SC Barr	16	46	17	79
12 MD Moenkalb, SC Barr	12	48	11	71
13 Sprint CLGE,COBF	16	24	31	71
14 LD, Saverne COSE	5	26	5	36
15 LD, Rodern COC	22	43	23	88
16MD HLD, Strasbourg	24	33	19	76
Total	308	599	465	1372

7. Compte-rendu réunion cartographique.

La réunion a eu lieu le 20 octobre. Etaient présents Bernard Mortellier (commission carto), Jean-Luc Pierson et Eric Bilquez (COBF) Vincent Papon (COM) et Michel Duboc. Le CR est joint en pièce jointe annexe 1.

8. Point sur les licenciés.

Tableau des licenciés, dirigeants et sport santé

Source FFCO en date du 29/11/17

	COM				COC				COBF			
	D		H		D		H		D		H	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Licenciés	31	20	19	29	14	32	25	35	33	15	31	21
Dirigeants		4		7								
Sport santé				2						2		0
Total licenciés	55		57		46		60		50		52	
	112				106				102			

Tableau des licenciés par catégories

Source FFCO en date du 29/11/17

		H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	H/D	TOT	TOTAL	
		10	12	14	16	18	20	21	35	40	45	50	55	60	65	70	75	AL	GENE
COM	D	12	8	5	6			3	7	3	5	3	2		2	1	0	57	112
	H	6	5	4	1	2	1	3	8	7	8	2	3	1	1	1	2	55	
COC	D	1		4	3	5	1	10	3	3	1	8	5		2			46	106
	H	6	1	4	6	4	4	8	3	5	1	8	3	3	3	1		60	
COBF	D	13	8	7	3	1	1	3	1	3	5	1	4					50	102
	H	13	4	6	4	2	2	3	2	2	4	4	1	3		2		52	
Total licenciés		51	26	30	23	14	9	30	24	23	24	26	18	7	8	5	2	320	

9. Résultats sportifs CO pédestre et à CO VTT.

Les résultats ont été transmis aux membres du comité pour vérification. Un exemplaire sera remis également aux présidents de clubs pour une lecture.

10. Préparation AG 2018 (Extraordinaire et ordinaire) exercice 2018

La convocation à l'AG extraordinaire (changement siège social) et ordinaire a été passée en revue et les tâches ont été définies.

Rapport des commissions :

- Formation animateur et CROSA.
- Stage aux Champs du Feu et stage au Tholy (Mauricette, Claudie).
- Passage de balises (Christophe).
- Cartographie(Bernard).
- Equipements sportifs (Jean Marc).
- Arbitrage, et résultat (David, Mathieu).
- Communication (Gilles).
- Rapport financier (Mauricette).

Elle aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 à l'OMS de Colmar.
Il est rappelé que Christophe s'occupe de la projection, à chacun d'apporter sa clef USB.
A charge de Mauricette de convoquer les 2 réviseurs aux comptes (Léna et Gilbert).
Dès la fin de l'année, les présidents de clubs connaîtront le nombre de représentants à désigner au cours de leur AG qui sont au nombre de 6 pour l'instant.

11. Stage cd 67 68

Le stage prend forme. Il se déroulera finalement du lundi 23 avril 16 h au dimanche 27 avril après le petit déjeuner.

Gilles gère la partie administrative.

Un directeur technique dont la tâche serait de rentrer en contact par le club O'Jura pour les cartes et les autorisations est en cours de « recrutement ». Son stage serait pris totalement en charge. Le comité pense à Pierre Schwartz pour tenir ce rôle. Il sera contacté par Gilles.

Dans le déroulement du stage, chaque club aura à organiser 2 entraînements par jour : COM COC et COBF et le relais du dernier jour par CO 67. L'animateur responsable de l'entraînement se verra gratifier de la gratuité de la journée.

Ce stage est un stage sportif et chacun peut être appelé à donner de son temps.

Le cd 68 participera à concurrence d'une journée de stage gratuite pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Il sera fait appel au matériel des clubs.

Les clubs doivent gérer le financement de leurs licenciés. Les parents sont responsables de leurs enfants et les autres sont sous la responsabilité d'un membre de son club.

La date limite d'inscription est le **31 décembre 2017** dernier délai.

12. Questions diverses.

Championnat des écoles de CO

Le CD 68 proposera à la ligue Grand Est d'organiser le championnat des écoles de CO en 2018.

Récompenses du Crédit Mutuel

La remise des récompenses de la coupe du Crédit Mutuel se déroulera le samedi 16 décembre après la remise des balises et sera suivi d'une collation.

Mathieu propose de remettre une petite récompense aux vainqueurs des catégories H/D 10 à l'H/D 18. Le CD 68 offrira aux 3 premiers un bon d'achat Décathlon de 10€.

13. Tour de table

Personne ne demandant la parole, la réunion est close à 21h40.

La prochaine réunion du comité directeur a été fixée au mercredi 10 janvier 2018 à 17h30 chez la trésorière.

Claudie Grevet
Secrétaire du CDCO 68

Gilles Baguerey
Président du CDCO 68

Annexe 1

Compte-rendu de la réunion cartographique du 20 octobre 2017
Lieu de la réunion Office municipal des sports, rue des Tisserands, 68000 Colmar
Ouverture de la réunion à 19h45

Présents :

Gilles Baguerey - Bernard Mortellier (Commission cartographique du CD 68)
Jean-Luc Pierson et Eric Biquez (COBF) – Vincent Papon (COM) – Michel Duboc (COC)

ORDRE DU JOUR sous la présidence de Bernard Mortellier

1. Règlement cartographique de la ligue Grand Est.
2. Plan cartographique annuel.
3. Plan cartographique triennal.
4. Le BON déroulement d'une déclaration de la carte.
5. Le POURQUOI d'une commission cartographique au sein d'un département.
6. Tour de table.

Début de la réunion 19h45.

Les clubs étant tous représentés, cette réunion a pu se dérouler dans de très bonnes conditions.

Avant-propos :

Le responsable cartographique du comité départemental 68 a fait un petit historique sur la nécessité que les départements soient dépositaires des cartes émises au sein de ceux-ci et la nécessité d'un plan cartographique.

1. Règlement cartographique de la ligue Grand 'Est

En réunion nous avons étudié le règlement de la grand ligue et nous vous soumettons nos observations qui vont dans le sens de développement de cette dite ligue

Les modifications en gras vis-à-vis du règlement de la commission cartographique LGE.

La procédure :

1. Le plan cartographique est élaboré par le Comité départemental en concertation avec les clubs.
2. Les clubs transmettent le projet de carte à la ligue avant le **1er décembre**, validé par le **président de la commission cartographique CD 68**, en utilisant le formulaire idoine.
2. Les clubs transmettent leur projet cartographique pour l'année à venir avant le 15 novembre au responsable de la commission cartographique du comité départemental pour que celui-ci mette en forme suivant le formulaire cité et l'adressera le projet 68 à la grande ligue pour le 1^{er} décembre. Ces formulaires seront visés par le responsable de la commission du comité départemental 68. – ce projet sera adressé à tous les clubs du 68

<http://www.grand-est.fforientation.fr/reglements-et-fichiers-utiles/divers/>

3. Quand la carte est faite le club transmet la carte avec sa charte graphique au président de la commission cartographique de la ligue et au responsable de **la commission cartographique du CD 68 (Bernard M)**
4. La commission cartographie de la ligue fait le contrôle de conformité aux normes et si nécessaire fait modifier la carte par le club **avec copie à Bernard M.**
5. Quand la carte est conforme, la commission renseigne le CD concerné et le club demande un numéro de carte au CD.
6. Le CD 68 (Bernard M) transmet la carte numérotée (en 6 exemplaires) à la ligue en utilisant le formulaire fédéral, puis la déclare sur le site fédéral.
7. Le président de la ligue signe le formulaire et transmet la déclaration à la FFCO.
8. La ligue accorde la subvention au club.

Le comité LGE a proposé le montant des subventions:

- Forêt pédestre 50 euros minimum par km²
- CO à VTT 20 euros minimum par km²

- Transformation d'une carte pédestre en carte VTT 10 euros
- Forfait carte sprint urbain 100 euros
- Carte scolaire forfait 50 euros

Nota : une carte qui a plus de 5 ans est considérée comme une nouvelle carte – les cartes faites en 2017 ne sont pas subventionnées."

2. Plan cartographique annuel.

Le plan cartographique sera réactualisé tous les ans par les représentants cartographiques des clubs courant octobre.

3. Plan triennal.

La commission cartographique du CD 68 conserve son plan triennal ou quadriennal. Une réunion est prévue au cours du mois de février.

4. Le bon déroulement d'une déclaration de la carte.

A été présenté lors du point 1

5. Le pourquoi d'une commission cartographique au sein du département.

Elle permet de gérer et de suivre les cartes. En cas de litige, elle peut intervenir auprès des clubs. Les terrains restent la propriété des clubs. Une concertation doit toujours être organisée.

6. Tour de table

Michel D propose que la durée de vie d'une carte au lieu d'être de 5 ans soit reportée de 5 ans après l'utilisation d'une course officielle. On ne tient pas compte des entraînements.

Cette proposition est adoptée.

Fin de la réunion 20h45